



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

COUPURE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AVIS D'ÉBULLITION D'EAU PRÉVENTIF

La Municipalité informe les citoyens qu'une interruption temporaire de l'alimentation en eau potable est prévue le lundi 2 novembre 2026, de 8 h 30 à 12 h 00.

La coupure d'eau touchera les immeubles situés sur la rue de l'Accueil, entre les numéros civiques 535 et 291, ainsi que sur les rues du Faubourg, de la Plaisance, des Loisirs, du Petit Bonheur et du Repos.

À la suite du rétablissement du service, un avis d'ébullition préventif sera en vigueur. L'eau du robinet doit être portée à ébullition pendant au moins une minute avant d'être consommée. Cette précaution s'applique notamment à l'eau utilisée pour boire, préparer les aliments, fabriquer des glaçons, se brosser les dents et préparer les boissons.

L'avis d'ébullition pourrait demeurer en vigueur jusqu'au mercredi 11 novembre 2026, selon le délai nécessaire pour obtenir les résultats des analyses. La Municipalité vous avisera dès que les résultats des analyses confirmeront le retour à la normale.

Pour toutes question, les citoyens peuvent communiquer avec le bureau municipal, 819-382-2059 poste 101.

La Municipalité vous remercie de votre collaboration.

La direction